

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 52 (1960)
Heft: 7-8

Artikel: L'assistance technique des Nations Unies s'accroît en 1960
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TUC, M^{lle} Ellen McCullough. A l'autre bout de l'échelon, les syndicats des villes de toute l'Angleterre se verront demander par le TUC de prendre une part toujours plus grande au travail de la jeunesse sur le plan local, car – quels que soient les projets élaborés au sommet – c'est à ce niveau qu'est fait le travail le plus important.

L'assistance technique des Nations Unies s'accroît en 1960

Mis en train en juillet 1950, le programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aura dix ans fin juin 1960. Après une réduction dans les crédits pour 1959, la promesse d'un appui financier accru semble devoir se matérialiser en 1960. C'est ce que met en lumière le rapport annuel de cent vingt pages environ du Bureau de l'assistance technique publié au début de juin. Le rapport rend compte notamment des efforts accomplis par les Nations Unies et les institutions spécialisées pour répondre aux demandes d'assistance des nouveaux Etats indépendants d'Afrique.

Pour les opérations effectuées au titre du programme de 1959, 83 gouvernements ont versé 29,6 millions de dollars, contre 31,3 millions de dollars en 1958. En conséquence, les sommes dépensées pour apporter une aide à 102 pays et territoires au cours de l'année 1959 ont été inférieures de 3% environ au chiffre de 1958. Toutefois, il est dit dans l'introduction au rapport annuel qu'il y a lieu de penser que cette diminution n'a marqué qu'un recul temporaire dans le développement du programme (les contributions annoncées pour 1960 s'élèveront sans doute au niveau record de 33,4 millions de dollars).

Malgré les réductions de 1959, l'assistance technique à l'Afrique a été légèrement accrue. Le continent africain, dans son ensemble, a reçu 14,1% de l'aide accordée par le programme élargi dans le monde entier, contre 12,2% en 1958 et 11,3% en 1957. En revanche, les pays d'Amérique latine et ceux du Moyen-Orient ont vu leurs parts légèrement réduites.

Les 2291 experts envoyés en mission au cours de l'année sont ressortissants de 64 pays et territoires. Plus d'un sur quatre experts sont ressortissants de pays qui reçoivent eux-mêmes une assistance technique. Nombre de ces experts avaient déjà accompli une mission d'assistance technique, ce qui leur a permis de mieux comprendre les problèmes que pose le développement économique et social et les facteurs humains dont il faut tenir compte. Le nombre de bourses attribuées par les Nations Unies et par les institutions spécialisées au titre du programme élargi s'est élevé à 2107 au cours de l'année, soit 20% de plus qu'en 1958. Le rapport du Bureau de

l'assistance technique (BAT) fait ressortir que cette augmentation est due sans aucun doute à l'inquiétude que le Comité de l'assistance technique et le Conseil économique et social ont exprimée devant la diminution, relevée l'année précédente, du nombre des bourses demandées et attribuées. Ces bourses ont été accordées à des ressortissants de plus de cent pays et territoires.

La fourniture de matériel a représenté une dépense de 1,9 million de dollars, soit sensiblement moins que l'année précédente. « Il ne s'ensuit certainement pas, dit le rapport, que les besoins en matériel et fournitures aient diminué...; il ne fait guère de doute qu'en période de réduction générale des ressources c'est sur le matériel que l'on peut le plus aisément chercher à faire des économies, même si, en soi, la chose n'est pas souhaitable. »

Répartition par pays

En examinant les activités du programme élargi à travers le monde, on s'aperçoit que ce sont les pays suivants qui ont bénéficié le plus de l'assistance technique du programme élargi en 1959:

	Dollars
Inde	2 337 000 ¹
République arabe unie (provinces égyptienne et syrienne) . . .	1 200 000
Indonésie	966 000
Pakistan	870 000
Iran	840 000
Birmanie	816 000
Afghanistan	747 000
Yougoslavie	720 000
Libye	714 000

C'est, une fois encore, en Amérique latine que les dépenses les plus importantes ont été effectuées pour des projets régionaux. En effet, le coût de la participation des Nations Unies et des institutions spécialisées à des projets comme celui de la création du Centre régional d'éducation de base au Mexique, celui des Indiens des Andes et celui de l'intégration économique de l'Amérique centrale s'est élevé à 1 150 000 dollars.

Si les projets mis en route au cours des années précédentes ont continué de former la plus grande des activités du programme élargi,

¹ Ce sont là des chiffres *nets*. Ils représentent les dépenses du Compte central d'assistance technique seulement, à l'exclusion des 2 140 000 dollars versés par les gouvernements bénéficiaires au titre des dépenses locales du Programme élargi. Dans la plupart des cas, on a indiqué le coût net et le coût brut des dépenses citées dans le rapport annuel du BAT.

un certain nombre de projets nouveaux ont été entrepris en 1959. Beaucoup de ces nouveaux projets ont été mis en œuvre par l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui pour la première fois a participé au programme élargi. L'Agence internationale de l'énergie atomique a apporté à vingt et un pays une aide dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique; elle a envoyé quelques experts aux pays requérants, mais elle a surtout attribué des bourses.

Assistance aux nouveaux Etats d'Afrique

Une bonne partie des nouvelles opérations du programme élargi ont été entreprises pour répondre aux besoins des nouveaux Etats d'Afrique. Le BAT a tenu compte des conditions particulières qui règnent dans les pays africains. La Guinée, par exemple, a commencé à recevoir une assistance technique des Nations Unies et des institutions spécialisées dans les domaines ci-après: enquêtes économiques, finances publiques, statistiques, administration publique, organisation de la main-d'œuvre, formation professionnelle, sécurité sociale, organisation des services de météorologie et développement des installations de l'aviation civile. Cette aide doit lui permettre de fonder son économie sur des bases solides.

Le programme d'aide accéléré à la Guinée, au Togo, au Soudan, au Maroc et à la Tunisie a été rendu possible par l'utilisation d'allocations d'urgence accordées par le BAT au cours de l'année pour mettre en œuvre des projets non inscrits au programme annuel ordinaire. C'est, au total, une somme de 1 200 000 dollars qui a été allouée pour des projets urgents; ces fonds ont permis d'accorder à l'Afrique une assistance qui n'eût pas été possible autrement.

Le tableau ci-après (emprunté à l'introduction du rapport annuel) montre comment le programme élargi a pu répondre aux besoins particuliers des pays qui sont à un stade crucial de leur développement:

Coût des projets du programme élargi dans les pays qui ont récemment accédé à l'indépendance ²

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Asie</i>	1957	1958	1959	1960	1961-62
Cambodge	203	351	326	295	855
Laos	168	254	197	214	992
Viet-Nam (République du)	230	280	304	286	724
Fédération de Malaisie . .	149	191	227	250	611

² Les chiffres de 1957, 1958 et 1959 tiennent compte des allocations prélevées sur le fonds de roulement et de réserve; les chiffres pour 1960 correspondent au programme approuvé mais excluent les importantes allocations d'urgence qui ont été accordées cette année à l'Afrique. Les chiffres pour 1961/1962 sont des prévisions (brutes) pour les deux années à venir.

<i>Afrique du Nord</i>	1957	1958	1959	1960	1961-62
Libye	733	736	714	640	1238
Tunisie	168	238	241	319	738
Maroc	110	164	250	307	732
<i>Reste de l'Afrique</i>					
Ghana	134	200	227	305	732
Soudan	322	419	451	398	891
Guinée	—	—	60	132	664

Le BAT est optimiste en ce qui concerne l'année 1960

Dans son rapport annuel, le BAT étudie à la fois l'assistance technique en 1959 et les perspectives de 1960 à 1962, qui sont certainement plus encourageantes. Il indique en effet que les contributions annoncées pour 1960 doivent atteindre environ 33,4 millions de dollars, ce qui permettra d'accroître les activités d'environ 3% par rapport à 1959.

Le rapport étudie également le plan d'opérations pour 1961/1962; c'est la première fois qu'un programme porte sur deux ans; cette innovation a été approuvée l'an dernier à titre d'essai par le Conseil économique et social. Le conseil et le BAT estiment que plusieurs avantages découleront des nouvelles procédures d'élaboration des programmes: on disposera de plus de temps pour recruter les experts et pour prendre des dispositions en vue d'accueillir les boursiers, d'un délai plus long pour se procurer du matériel, de plus de temps pour entreprendre des projets à long terme et prévoir les dates d'arrivée des experts; on aura plus de certitude que les services d'experts seront effectivement fournis et il y aura beaucoup moins de perte de temps dans les consultations entre les gouvernements et les institutions internationales.

La partie du rapport intitulée

Quelques résultats significatifs

(chapitre VI) décrit les résultats obtenus dans soixante projets mis en œuvre avec succès pendant l'année 1959. Le rapport précise que les projets choisis pour cette étude « ne servent que d'exemples — bien d'autres, qui ont pourtant donné des résultats remarquables, ne sont pas mentionnés ».

Voici quelques-uns des exemples cités:

En 1959, une équipe d'experts de la FAO a aidé la Yougoslavie à augmenter sa production de blé, de telle sorte que ce pays a, pour la première fois, pu suffire à ses besoins. Les experts ont introduit des variétés de semences italiennes et ont perfectionné les méthodes de cultures; ils ont obtenu les résultats suivants: le rendement moyen

des terres ensemencées avec les nouvelles variétés de blé a été de 40 quintaux à l'hectare, alors que la moyenne, pour la totalité de la superficie emblavée n'était que de 19 quintaux à l'hectare. Pour cette première expérience, 300 000 hectares environ, soit 15% de toute la superficie emblavée, ont été ensemencés avec les variétés améliorées; cette méthode gagne actuellement du terrain.

Il y a quelques années, le Guatemala produisait seulement 6% de ses besoins en coton. Aujourd'hui, ce pays produit assez de coton pour suffire à ses besoins et il peut, en outre, exporter chaque année pour plus de 4 millions de dollars de coton. Parmi ceux qui ont contribué à ce résultat, il faut mentionner un expert de la FAO qui travaille en Amérique centrale depuis 1957 et qui a participé aux expériences réalisées en matière d'aménagement des sols, d'humidité du sol, du développement des racines et d'engrais. L'expert a fourni ses services à quatre des cinq pays de l'Amérique centrale et l'on peut dire que c'est largement à lui qu'est dû l'accroissement de près de 20% de la production totale de coton, estimée à quelque 20 millions de dollars.

A Ceylan, grâce en partie à l'assistance technique des Nations Unies, il a été possible de créer le premier Institut de recherches scientifique et industrielle du pays. Les Nations Unies et la Banque internationale s'étaient engagées, en 1955, à fournir, pendant les cinq premières années, le personnel technique indispensable au bon fonctionnement de l'Institut et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la formation du personnel cingalais. Ces deux objectifs ont été atteints en 1959 et un directeur cingalais a été nommé pour remplacer l'expert des Nations Unies, ce qui a marqué le terme de l'aide internationale. L'Institut a pour mission de fournir des services techniques à l'industrie, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et de favoriser le développement de la production grâce à la technologie et à la recherche appliquée.

Dans le port d'Akaba, en Jordanie, le tonnage des marchandises chargées et déchargées a passé de 70 000 tonnes en 1953 à 445 000 tonnes pour les neuf premiers mois de 1959, et cela grâce à un vaste programme de modernisation et d'aménagement du port mis en œuvre sur la base d'un plan préparé par un expert des Nations Unies. Un autre expert des Nations Unies, spécialiste des questions minières et de la production du phosphate, a contribué à augmenter la principale exportation de la Jordanie, qui a passé de 60 000 tonnes environ en 1953 à 270 000 tonnes en 1959.

Dans les régions rurales du Maroc méridional, près de 1 500 000 victimes du trachome ont été soumises à un traitement par les antibiotiques, appliqué soit par des équipes, soit par les habitants eux-mêmes, auxquels avaient été données au préalable les instructions nécessaires. L'OMS et l'UNICEF participent à ce programme depuis 1952. L'objectif fixé pour 1960 est le suivant: étendre la cam-

pagne de masse de manière à atteindre deux millions d'habitants dans les régions les plus éprouvées et traiter tous les cas de trachome parmi les 600 000 écoliers du pays.

En 1958/1959, 16 doyens de facultés techniques d'universités mexicaines, 7 chargés de cours et 33 professeurs se sont vu accorder des bourses de l'UNESCO dans des pays d'Europe occidentale, où ils sont venus observer et entreprendre des programmes d'étude portant sur l'enseignement technique supérieur. Ces 56 boursiers formeront des ingénieurs, des chimistes, des biologistes mexicains, qui seront appelés à travailler dans les entreprises industrielles du pays. La contribution de l'UNESCO est complétée par un programme de l'OIT destiné aux agents de maîtrise et par un programme de l'ATONU réservé aux ingénieurs des méthodes.

Au Pérou, la première école d'aviation civile pour la formation d'équipages et de techniciens qualifiés a été ouverte avec l'aide d'une équipe composée de trois experts de l'OACI. En 1959, un premier pas fut fait grâce à l'ouverture de cours pour les mécaniciens. A la fin de 1959, les préparatifs pour l'instruction en vol étaient pratiquement achevés et les négociations en vue de l'achat des aéronefs d'instruction étaient en cours. Pendant que l'équipe internationale forme des moniteurs péruviens, l'école s'agrandit progressivement par la création de cours portant sur d'autres sujets relatifs à l'aviation civile.

Examen critique du programme

Le chapitre V du rapport contient un examen critique du programme mis en œuvre au cours de l'année. On y étudie les tendances qui se sont manifestées en matière de coordination, l'appui donné par les gouvernements, l'administration des projets, la valeur de l'assistance accordée par les experts, les résultats obtenus après l'attribution de bourses et après la fourniture de matériel. Pour éviter de répéter ce qui avait déjà été dit dans des rapports précédents, seuls les faits marquants de l'année, décevants ou encourageants, sont passés en revue avec « la plus grande objectivité possible ». Le BAT avait été expressément prié d'évaluer les facteurs qui ont empêché un faible pourcentage des projets de donner les résultats escomptés. Le rapport donne des exemples précis de résultats décevants et en analyse les raisons profondes.

Le chapitre de l'examen critique (chapitre V) résume les réponses à un questionnaire adressé à tous les représentants résidents de l'assistance technique.

Ce sont peut-être les paroles d'un représentant résident d'un pays d'Asie qui expriment le mieux l'opinion générale :

« Je crois sincèrement que, compte tenu de ses limites et de son objectif, le programme d'assistance technique est un instrument

extrêmement précieux et efficace. Il a surmonté de nombreuses difficultés et produit en général des experts hautement qualifiés dont le rendement est excellent; les prétendus retards et obstacles qui gênent le travail sont inhérents à l'évolution sociale ou bien s'expliquent par les grands problèmes politiques, économiques et sociaux dont les gouvernements sont assaillis et que l'assistance technique ne peut pas résoudre à elle seule. Le gouvernement a une haute opinion du programme élargi, dont les réalisations et les avantages sont nombreux.»

(Le rapport annuel du Bureau de l'assistance technique au Conseil économique et social, Doc. E/3337, peut être emprunté ou consulté au Service de l'information du Palais des Nations, bureau C 333.)

Bibliographie

Les rouages de l'économie nationale, par Jean-Marie Albertini, réalisé avec la collaboration de A. Kerever, L. Turin, F. Lerouge. — Cet ouvrage fait bien augurer de la collection «initiation économique», dont il est le premier titre. Il n'entend pas remplacer les manuels et encore moins les traités d'économie politique. Il veut seulement y introduire. L'économiste qu'est Jean-Marie Albertini décrit l'économie nationale en mouvement et les schémas de F. Lerouge la font voir. Jamais les auteurs ne se laissent aller à des simplifications excessives et pourtant ils ne cessent pas d'être parfaitement clairs. Leur texte, revu par des spécialistes, a servi de base à de nombreuses sessions et réunions de travail, non pas avec des professeurs ou des étudiants, mais avec des gens qui «font» l'économie: cadres de l'industrie, syndicalistes, etc. Le lecteur trouvera dans ce livre, outre la description des mécanismes, un grand nombre de données chiffrées très récentes concernant l'économie française. C'est donc à la fois un instrument d'information et de formation accessible à ce large public qui cherche aujourd'hui les bases d'une culture économique.

Famille et civilisation urbaine, par Jacques Delcourt, directeur au Centre de recherches socio-religieuses, professeur à l'École sociale de Louvain. Edition de la Pensée catholique, Bruxelles. — Cette publication de 152 pages tend à rechercher les moyens de développer les intérêts communs aux familles moyennes et nombreuses. Au-delà de la politique tendant au développement des allocations familiales, lit-on dans la préface, une politique plus générale en faveur de la famille comme telle suppose la recherche de moyens susceptibles de promouvoir les intérêts communs à toutes les familles quelle que soit leur dimension.

R.